

« La maternité de Saint Côme prépare une labellisation  
Initiative Hôpital Ami des Bébés (IHAB) »

Journal Communication FHP Nationale – 02/05/2018

# 1.2.3 questions



Vincent Vesselle,  
Directeur de la Polyclinique Saint Côme  
Cécile Thiebaut,  
Sage-femme cadre, responsable de la maternité



## **M. VESSELLE : la maternité de Saint Côme prépare une labellisation Initiative Hôpital Ami des Bébés (IHAB). Quel est l'intérêt pour l'établissement que vous dirigez ?**

Notre maternité de niveau 1 réalise 1 300 accouchements annuels. Le choix de se lancer dans cette labellisation correspond avant tout à un projet de service, et à une volonté des équipes de se différencier, de concevoir l'accouchement et l'accompagnement des parents d'une autre façon. Nous travaillons depuis plus de 3 ans sur cette démarche qui fédère l'ensemble des équipes médicales et paramédicales. Elle reflète notre volonté de repenser la prise en charge en maternité, qui doit sortir d'un cadre « hospitalier » parce l'accouchement n'est pas une maladie.

Nous devons accompagner le projet de naissance des parents, pour correspondre à leur vision de l'arrivée de l'enfant. Nos équipes, conscientes qu'une approche trop technique ne correspondait plus aux attentes aujourd'hui des parents, se sont pleinement appropriées cette conception nouvelle de leur rôle. Elles ont su remettre en question leurs procédures, se sont formées, etc. Ces efforts et cette vision portent leurs fruits car malgré la baisse des naissances au niveau national observée depuis plus de 3 ans nous ne l'avons pas trop subie. Grâce au dynamisme de la responsable de notre maternité et de son équipe, nous espérons obtenir cette labellisation en septembre 2018.

### **Mme Thiebaut : quelles sont les spécificités de la maternité ?**

Un taux de césariennes inférieur à 14 %, celui des épisiotomies inférieur à 2 %. Ces chiffres sont éloquentes et montrent la résolution des équipes, qui adhèrent aux orientations de l'établissement. Tous sont convaincus de l'intérêt de faire évoluer les pratiques. Il est parfois reproché au secteur privé que les praticiens ont chacun leur méthode, mais nous avons complètement dépassé cela. Nous savons que nous ne reviendrons plus en arrière, car les médecins ont un retour très positif de la part des parents. Notre pharmacienne a, quant à elle, constaté une baisse de la consommation des antalgiques de 30 %. L'avantage du secteur privé, c'est que nous sommes beaucoup plus réactifs. En 2016, pour les épisiotomies nous sommes passés en quelques mois d'un taux de 28 % à 4 %, et à moins de 2 % en 2017. Notre direction nous laisse beaucoup de latitude pour nos projets. Par exemple, nous participons à la *Journée de prévention de l'obésité*, sur le stand du service de chirurgie bariatrique. Nous informons les visiteurs sur le rôle préventif de l'allaitement maternel. Pour le label IHAB, les auditeurs experts viendront à l'automne 2018. Nous espérons obtenir la labellisation, car elle couronnerait notre travail et rayonnerait aussi sur les autres services. Si notre service est reconnu pour sa bienveillance, nos patients comprendront qu'il en est de même dans l'ensemble de l'établissement.

### **Pouvez-vous nous détailler la Journée portes ouvertes du 26 avril ?**

Le choix éclairé des parents nécessite une information éclairée, qui est plus complète si l'on dispose d'un espace de parole plutôt que d'un site internet. Lors de la 1<sup>ère</sup> journée portes ouvertes, fin février, 70 personnes sont venues pour échanger très librement sur absolument tous les sujets, sans tabous. Les médecins sont tous venus. C'est important pour les parents qui ont senti la cohésion de l'équipe. Ensuite nous avons visité la maternité. Nous avons donc recommencé le 26 avril, puis nous renouvellerons tous les 2 mois.

Les parents déjà suivis chez nous sont conviés, mais aussi ceux qui envisagent de venir, ainsi que les professionnels de la petite enfance qui reçoivent une invitation. Une telle opération n'est pas exigée pour la labellisation IHAB, mais la qualité des liens avec les autres professionnels qui interviennent avant et après l'accouchement est par contre un critère.